En français dans le texte

Émission diffusée le 6 février 2021

Entrées des programmes d'histoire

- En 4^e, dans le thème 1, « Le XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions », le chapitre « La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnaire en France et en Europe »
- En 1^{re} générale, dans le thème 1 « L'Europe face aux révolutions », le chapitre 1 « La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation » (points de passage obligatoires sur le procès et la mort de Louis XVI ainsi que sur Madame Rolland)
- En 1^{re} technologique, le thème 1 « L'Europe bouleversée par la Révolution française »
- En 2^{de} professionnelle, le thème 2 « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)
- En CAP, le thème 1 « La France de la Révolution française à la V^e République : l'affirmation démocratique ».

Un témoin de la Révolution, François-Jérôme Riffard Saint-Martin

François-Jérôme Riffard Saint-Martin bénéficie d'une longévité exceptionnelle en tant que représentant de la Nation. Il fut membre de l'Assemblée constituante, de la Convention, du conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, du Corps législatif sous le Consulat et l'Empire avec une interruption de 1802 à 1809. Sa présence à Paris, comme son implantation dans l'Ardèche, font de lui un témoin privilégié de la Révolution. Son Journal, publié en 2013 par Jacques-Olivier Boudon, est un irremplaçable document; nous en lirons trois moments, l'un écrit au lendemain de la chute de Robespierre, l'autre en mars 1795, alors qu'on se demande si la Révolution n'est pas morte avec Robespierre, le dernier daté des 18 et 19 brumaire, réaction à chaud au coup d'Etat du général Bonaparte.

Extrait 1

15 Thermidor an 2 (2 août 1794)

L'affreuse tyrannie à laquelle toute la France fut livrée après les fatales journées des 31 mai et 2 juin 1793 m'obligea de déchirer et brûler les quatre feuilles de ce journal où j'avais noté mes opinions et mes pensées depuis le 22 septembre 1792, jour de mon entrée dans la Convention avec mon collègue Boissy d'Anglas (un accident arrivé à notre chaise de poste proche d'Auxerre nous avait fait perdre un jour, ce qui nous priva d'assister à la séance où la royauté fut abolie).

Dès les premiers jours, il m'avait été aisé de prévoir combien cette assemblée serait orageuse. J'écrivis alors à mon ami Debesses, médecin à Tournon : « J'aperçois dans le lointain un grain qui nous présage de violentes tempêtes. Robespierre, Marat, Collot d'Herbois sont les coryphées du club des jacobins, où l'on appelle liberté la licence la plus effrénée, égalité le nivellement des fortunes etc. C'est un antre horrible ; j'ai bien juré de ne plus y entrer. »

La faction organisatrice qui prit le nom de montagne, et donna celui de fédéraliste, de girondins au parti vraiment patriote qu'elle traitait aussi d'aristocrates et de royalistes, fut d'abord très faible dans le sein de la Convention ; elle n'était presque composée que des députés de Paris, mais appuyée par le conseil général de cette commune, chaque jour son nombre s'accrut et par suite son audace.

La mort de Louis XVI fut son ouvrage. Les montagnards crurent alors avoir grossi leur parti de tous les membres qui avaient voté dans leur sens, quelques-uns par opinion, plusieurs par crainte et par

faiblesse, intimidés par les vociférations et les menaces de cette populace qui entourait la salle et remplissait les tribunes.

Ils ne tardèrent pas d'être détrompés, et alors ils ne virent de salut pour eux que dans l'anéantissement du parti de la Gironde.

Cet attentat fut aussitôt résolu par les chefs de la faction qui trouvèrent dans le conseil général de la Commune de Paris, dans le directoire du département et parmi les présidents de sections des hommes bien disposés à les seconder.

Un conciliabule présidé par le maire Pache fut tenu à la mairie. Là, l'égorgement des députés les plus marquants parmi les Girondins fut proposé et applaudi par tous les assistants ; un très petit nombre seulement de présidents de sections eurent horreur d'un pareil complot et c'est par eux que la Convention en fut instruite.

Elle nomma aussitôt une commission de douze membres pris dans son sein pour vérifier les faits et faire son rapport. Cette commission réunit les pièces les plus positives du complot et de toutes ses circonstances, mais jamais elle ne put parvenir à se faire entendre à la tribune de la Convention. Les montagnards trouvaient toujours de nouveaux prétextes pour écarter le rapport dont Rabaud Saint-Etienne était chargé. Selon eux, cette conspiration était une pure chimère dont on voulait effrayer la Convention. Le ministre de l'intérieur lui-même vint l'assurer qu'elle n'avait rien à craindre. « J'ai interrogé, disait-il, les sentiments secrets de chacun des membres de la Commission des douze en particulier et je me suis imaginé qu'ils ont l'imagination exaspérée. Tous ont un grand courage, tous sont déterminés à périr pour sauver la République ; mais tous m'ont paru dans des erreurs incompréhensibles ».

C'était le 28 mai, deux jours avant l'explosion du complot que le ministre Garat tenait ce langage.

Cette explosion fut accélérée sans doute par l'emprisonnement de Hébert, substitut du procureur de la commune, auteur de la feuille intitulée *Le Père Duchesne*. Cette mesure partielle qui donnait l'éveil aux conspirateurs en frappant un de leurs stipendiés, était impolitique. Membre de la commission des douze, je m'y étais fortement opposé dans la séance où elle fut arrêtée, et ce fut ce qui le 2 juin, sur la motion de Legendre de Paris, me fit excepter du décret d'arrestation motivé sur l'emprisonnement de Hébert, quoique dans les feuilles de ce démagogue, ainsi que dans celles de Marat, j'eusse été signalé comme un des meneurs de la Gironde. Boyer Fonfrède, autre membre de la Commission, ne s'était pas trouvé à la séance où fut prise la mesure contre Hébert, il fut aussi excepté du décret. Mais quelques jours après, les montagnards le firent arrêter sous d'autres prétextes et il fut une des victimes qu'ils firent périr sous le fer du bourreau. (....)

Ce fut un grand malheur sans doute que cette victoire des montagnards ; elle donna naissance à la tyrannie la plus sanguinaire, elle couvrit la France d'échafauds où tombèrent les têtes des hommes les plus recommandables par leurs talents et leurs vertus patriotes et royalistes, elle fit couler des flots de sang ; mais il faut bien avouer aussi que dès que la France toute entière ne se soulevait pas contre cet attentat envers la représentation nationale, c'eût été le comble du mal que les départements se fussent partagés entre les deux partis. La guerre civile, des déchirements affreux en auraient été la suite, et peut-être la prédiction de lord Chatam se fût-elle vérifiée. On peut juger des malheurs qu'aurait produits une pareille lutte par ceux qu'on occasionnés les troubles de Lyon et cette guerre de la Vendée dont nous n'apercevons pas le terme.

Mais ce qui doit rendre la montagne à jamais exécrable, c'est le caractère féroce de ses chefs. Ils étaient tels qu'il le fallait pour seconder les intentions de l'homme que la faveur populaire avait placé à leur tête.

Robespierre après avoir rivalisé de démagogie avec Marat, était devenu, à la mort de ce vilain monstre, l'idole de cette multitude dont il flattait les passions.

Régnant en despote aux Jacobins et par eux sur tous les clubs dont la France était couverte, il ne vit rien d'impossible à son ambition, et cet homme farouche et sanguinaire crut que pour fixer le trûe de sa puissance, il fallait l'asseoir sur des monceaux de cadavres ; il mit, pour se servir des expressions de sa faction, « la terreur à l'ordre du jour ». Les échafauds furent partout dressés ; les actions, les paroles les plus innocentes furent transformées en crimes, et le sang le plus pur coula à flots mêlé avec celui de quelques scélérats.

Extrait 2

Riffard Saint-Martin cite le 28 ventôse an 3 (18 mars 1795), une lettre de son beau-frère Blachère, demeuré en Ardèche, datée du 21 février 1795 :

« Quoique nous ne nous entendions pas toujours depuis le 9 thermidor, je pense bien que vous ne me prenez pas pour un terroriste. Vous me faites la grâce de croire que, malgré mon silence depuis le 31 mai, j'ai su apprécier cette fameuse journée, réduire à sa juste valeur le mot fédéralisme, le patriotisme de Robespierre et des siens, etc. etc.

Mais pourquoi ne sommes-nous pas d'accord nous deux qui aimons la liberté pour elle-même, qui n'avons cessé de marcher sous sa bannière depuis le commencement de la Révolution, qui abhorrons le sang autant que la tyrannie ? Le voici, je crois. Vous avez été comprimé par une longue et cruelle oppression qui a menacé vos jours : tout ce qui l'a partagée vous intéresse quelles que soient ses opinions ; tout ce qui laissé entraîner au système de ses auteurs vous est odieux, sans distinction. Moi aussi j'ai été en danger dans la durée de ce système affreux, mais lorsque j'ai pu respirer, j'ai taché de me défendre des préventions, j'ai distingué l'homme féroce, empesté par la soif du sang et de l'or, de l'honnêt homme que la violence de son caractère ou le défaut de lumières avait égaré, qui avec plus de zèle que de discernement, avait adopté tous les moyens qui lui étaient successivement offerts par les diverses factions qui avaient occupé la rue pour servir la liberté, mais dont les intentions m'étaient garanties par un attachement constant à sa cause depuis les premiers combats qu'elle avait eu à soutenir. Ce dernier et ceux qui lui ressemblent m'ont paru mériter l'indulgence, mêne les complaisances de la patrie. J'ai été fâbé qu'on les flétrît par la dénomination de terroristes qui est devenue à présent un cri de proscription, comme celle d'aristocrate autrefois, et avec autant de justice. Et qui a donné le signal ? Ce sont les proconsuls qui affligent les départements, et dont l'arbitraire n'est pas moins odieux que celui de leurs prédécesseurs avant le 9 thermidor. Ces proconsuls, dis-je, qui ont accueilli, favorisé tout ce que la République avait d'ennemis, qui en ont rempli toutes les places, qui ont éconduit, vexé le vrai patriote, qui ont aussi égaré l'opinion publique... En vérité, je crains que la mollesse soit aussi propre que les excès de Robespierre à nous préparer le sort de l'Angleterre après sa tourmente. »

Riffard Saint-Martin ajoute:

Je commence à craindre que Blachère n'ait raison. Depuis quelques jours, on voit dans Paris beaucoup de gens distingués par un costume particulier; ils se rassemblent aux spectacles, aux promenades, dans les cafés; le *Réveil du peuple* est leur air favori, ils le chantent ou fredonnent avec affection. L'air des Marseillais si cher aux patriotes, cet air qui a électrisé le courage de nos guerriers et les a fait marcher à la victoire, leur est odieux; ils vont jusqu'à insulter ceux qui le chantent, ce qui a déjà donné lieu à quelques querelles.

Il nous arrive d'ailleurs de toutes parts des avis, des plaintes, qui confirment ce que m'écrit mon beaufrère. C'est dans les départements méridionaux que le mouvement réactionnaire se fait principalement sentir. Les patriotes les plus purs n'y sont point distingués, nous dit-on, des partisans de la terreur ; on les confond tous sous le nom de « queue de Robespierre ».

La Convention se trouve dans une position extrêmement délicate, au milieu de deux partis opposés qui se détestent, mais qui également désireux de troubles, se réunissent d'efforts contre elle. Ses efforts à elle doivent tendre à comprimer l'un et l'autre. *Hic labor, hoc opus*.

Extrait 3

18 et 19 brumaire (9 et 10 novembre 1799)

Jours mémorables. Seront-ils heureux pour la République ? Je n'en doutais pas en partant à Saint-Cloud ; mais la manière dont les choses s'y sont passées m'inspirent quelque crainte. Nous voulions le mouvement, nous l'avons provoqué, le salut de la République nous avait paru exiger impérieusement un gouvernement plus vigoureux ; mais nous voulions que le changement dans la constitution de l'an 4 fût l'ouvrage des législateurs ; que médité, discuté, décrété par eux dans le calme et avec pleine liberté, il fut ensuite présenté à l'acceptation du peuple. Pouvons-nous espérer qu'il en soit ainsi, lorsque la Représentation nationale a été opprimée, dissipée, dissoute par la force des baïonnettes, et par les ordres du général chargé de veiller à sa sûreté. (...)

Tout cela peut avoir d'heureuses suites, nous procurer un gouvernement tel que le désirent les vrais amis de la liberté, mais pourquoi le commandant de la force armée chargé de protéger la représentation nationale contre les attentats d'une faction désorganisatrice s'est-il permis de la violer, de la dissoudre ? Pourquoi employer les baïonnettes, lorsque pour comprimer, enchaîner la faction, le vœu bien prononcé de l'immense majorité des deux conseils suffisait ? Pourquoi un très petit nombre de membres a-t-il usurpé [ce] qui n'appartenait qu'aux représentants régulièrement convoqués en assemblées ?

Ces premiers pas marqués par la violence sont bien faits pour inspirer des méfiances. J'en ai, je l'avoue ; j'appréhende qu'on ne veuille nous conduire à un but tout différent de celui auquel nous aspirons. Puissé-je me tromper! (...)

Peut-être dans la situation où nous nous trouvons, est-il nécessaire, pour consolider l'ouvrage de la Révolution, qu'un homme à grands talents s'investisse d'un pouvoir absolu. Peut-être Bonaparte, qui a acquis tant de gloire, est-il l'homme destiné par la Providence à vaincre ou comprimer tous nos ennemis du dedans et du dehors, et à devenir par là le vrai fondateur de notre République. « Il faut, dit Machiavel, qu'un homme qui a assez de prudence pour fonder un Etat, assez de vertu pour le faire par un autre principe que celui de l'intérêt, uniquement par l'amour du Bien public, et sans avoir égard à ses héritiers, il faut, dis-je, qu'un tel homme tâche d'avoir l'autorité lui seul. »

Un prince qui chercherait seulement la gloire du monde, dit encore cet auteur célèbre, devrait souhaiter d'être le maître d'un Etat corrompu, non pour achever de le ruiner entièrement, comme fit César, mais pour le réformer et le régler comme fit Romulus... Le Ciel même ne peut donner une plus belle occasion aux hommes d'acquérir de la gloire et des hommes ne peuvent pas souhaiter un temps plus favorable pour se signaler ». C'est dans cette heureuse position que le Ciel semble avoir placé Bonaparte.

Source: Un député à travers la Révolution et l'Empire. Journal de François-Jérôme Riffard Saint-Martin 1744-1814, introduction, édition et notes par Jacques-Olivier Boudon, Paris, Editions SPM, 2013, p. 97-103, p. 108-111 et p. 156-158.